

Après l'accueil des membres de Montreuil qui n'avaient pas pu participer à la première séance du groupe de travail - Mme Morlec adjointe affaires scolaires et Mme Cicutti conseillère - un rappel synthétique des travaux de la réunion précédente est opéré avant l'approbation du compte rendu de la réunion du 12 janvier et la validation de l'ordre du jour proposé:

1. méthode et documents de communication (point à l'ordre du jour de la réunion précédente mais non traité) ;
2. examen analyse et commentaire des différents éléments de l'état des lieux ;
3. ordre du jour et date de la troisième réunion du groupe de travail ;

I. Méthode et documents de communication :

Dans un souci de transparence et de mise à la disposition du plus grand nombre des réflexions du groupe de travail, il est convenu :

- . d'établir une liste de diffusion des membres du groupe de travail,
- . de rédiger des comptes rendus de chaque réunion : amendés puis validés par les membres du groupe et relus par quelqu'un d'extérieur à la commission; ils seront également adressés aux élus des deux communes, aux directrices des deux écoles et aux présidents des deux associations de parents d'élèves,
- . de réaliser une synthèse terminale des travaux du groupe,
- . de mettre les documents produits sur le site web de la commune et de les afficher sous forme papier: la décision a été prise, pour Saint-Ouen, lors du conseil municipal du 16 février. A Montreuil, les élus, le Maire, souhaiteraient s'en tenir à l'affichage des documents de synthèse.
- . d'inclure un point d'étape dans les prochaines gazettes des deux communes.

II. Examen, analyse et commentaire des différents éléments de l'état des lieux :

Les tableaux et documents des différents items ont été renseignés à partir des informations collectées par les différents membres du groupe. Ils sont successivement examinés de manière à ce que chacun puisse en prendre connaissance, obtenir des éclaircissements et participer à une analyse collective après avoir repéré les éléments semblables et ceux notablement différents.

1. Structures pédagogiques 2016 - 2017 :

	Classes		Localisation		Enseignant(e)s		Effectifs	
	Mont	S-O	Mont	S-O	Mont	S-O	Mont	S-O
M PS	2	1	Mont	S-O	Mmes Scotto et Vanacker	Mme Huszti,	10 (15)	13
A MS							10 (18)	4
T GS							12 (25)	10
E CP	1	2	Mont	S-O	Mme Lidon	Mmes Forrez,	12 (18)	13
L CE1			N le L	S-O			16 (27)	19
E CE2	1	1	N le L	S-O		Picart	13 (22)	6
M CM1			N le L	S-O		Defois, Mazurais et	14 (23)	14
CM2			N le L	S-O		Barbarou (ZIL)	11 (24)	13
TOTAL	3	4			3	6 + 1 PES	98	92

L'école de Montreuil est en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) depuis 1996 avec celle de Neuillé-Le-Lierre. Elle accueille 76 enfants (33 de Montreuil) de quatre niveaux - PS, MS, GS de maternelle et CP - répartis dans trois classes : deux maternelles ayant chacune les trois niveaux et une classe de CP. 54 enfants de Montreuil sont scolarisés à Neuillé-Le-Lierre.

L'école de Saint-Ouen était constituée, dans les années 60, de deux classes (une à La Hargandière et une autre dans le bourg). Par la suite, toutes les classes sont accueillies dans l'école du bourg. Celle-ci n'ayant pas de garderie, certains enfants de Saint-Ouen étaient scolarisés à Amboise. L'Association de Parents d'élèves a alors créé une garderie, l'école est passée à quatre, cinq et enfin six classes, avec 146 enfants au maximum en 2005. Depuis, suite à la baisse des inscrits, elle a perdu deux classes. Actuellement, elle accueille 92 élèves de la PS de maternelle au CM2 répartis dans quatre classes : maternelle (27), CP-CE2 (19), CE1(19) et CM1-CM2 (27).

2. Evolution prévisionnelle des effectifs :

Les membres du groupe de travail souhaitent attirer l'attention de tous sur le caractère indicatif des nombres concernant les effectifs des élèves durant les années à venir. Ce sont des estimations basées sur des projections effectuées à partir des effectifs actuels. Ils peuvent être modifiés, à la hausse ou à la baisse en fonction de l'arrivée ou du départ de familles avec enfants en âge scolaire sur le territoire des deux communes. Ils constituent donc une base de réflexion mais ne peuvent être considérés comme certains.

1a. Evolution des effectifs des deux écoles séparées :

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020	
	Mont	S-O	Mont	S-O	Mont	S-O	Mont	S-O
M PS	10 (15)	13	8	6	5	9	5	7
A MS	10 (18)	4	10	13	8	6	5	9
T GS	12 (25)	10	10	5	10	13	8	6
Tot Mat	32 (58)	27	28	25	23	28	18	22
E CP	12 (18)	13	12	10	10	5	10	13
L CE1	16 (27)	19	12	14	12	10	10	5
E CE2	13 (22)	6	16	20	12	14	12	10
M CM1	14 (23)	14	13	7	16	20	12	14
CM2	11 (24)	13	14	14	13	7	16	20
Tot Elé	66	65	67	64	63	56	60	62
Total	98 (172)	92	95	89	86	84	78	84
Moy/classe	32,5*	23	31,5*	22	28,5*	21	26*	21

(15) : effectifs 2016-2017 Montreuil + Neuillé.

*sur la base de trois classes.

2b. Evolution des effectifs globalisés :

	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020
M PS	14	14	12
A MS	23	14	14
T GS	15	23	14
Tot Mat	52	51	40
Moy/classe			
E CP	22	15	23
L CE1	26	22	15
E CE2	36	26	22
M CM1	20	36	26
CM2	28	20	36
Tot Elé	132	119	122
Total	184	170	162
Moy/classe	26*	24*	23*

* sur la base de sept classes.

L'étude de l'évolution des effectifs par école ou des effectifs globalisés de 2017 à 2020 (tableau 2a et 2b), fait apparaître une légère tendance à la baisse du nombre des élèves. Celle-ci est due à l'arrivée, en maternelle, de cohortes moins nombreuses que celles des classes élémentaires.

Dans les deux communes, un parc locatif social (XX logements à Montreuil et 35 à Saint-Ouen + 6 pour mai juin 2017) permet un certain renouvellement des familles lorsque certaines accèdent à la propriété ou optent pour un nouveau logement de taille différente. Ce qui permet ainsi d'alimenter l'école en élèves nouveaux. Mais à Saint-Ouen, un certain nombre de logements récemment mis sur le marché ont été loués par des familles sans enfant. Six logements locatifs devraient être proposés à la location, dans le centre bourg, au cours de l'année 2017. Montreuil dispose de deux terrains - l'un derrière l'école, l'autre à côté du cimetière - qui pourraient être l'objet de projets immobiliers, soit en locatif, soit en accession à la propriété. Ce qui pourrait assurer, pour la commune, un renouvellement des effectifs.

3. Personnels :

	Montreuil	Saint-Ouen
Enseignants	3	7 = 4 titulaires de classes + 1 ZIL + 1PES (1j déch direct) + 1TRS (1/2 T)
Direction	1	1 avec décharge 1j/s
ATSEM	3 : N. Roquin, A. Guinaudeau titulaires et S. Dargent contrat aidé	1 V. Cornen+ 1 à temps partiel dans les fonctions d'ATSEM F. Serreau

4. Structures matérielles :

	Montreuil		Saint-Ouen	
	Nombre	Date rénovation construction	Nombre	Date rénovation construction
Salles d'enseignement	3	3 ^{ème} classe rénovée en 2005	5	1982, 2002 et 2005
Salle des maîtres	1	Créée en 2013	1	
Salles spécialisées :			5	
Arts plastiques			1	
Bibliothèque	Dans une partie du préfabriqué		1	
Dortoir	Dans salle de motricité		1	
Informatique	Dans chaque salle		1	
Motricité	1	Créée en 2005	1 préfabriqué	1996
Ateliers			1 atelier contigu à chaque classe + ancienne cantine	
Equipement sportif	Ministadium extérieur		Ministadium extérieur sur un terrain privé	2006

La présentation comparée des deux écoles montre que les deux établissements disposent de locaux adaptés à leur fonction et bien entretenus. Tous deux sont dotés, sur le plan sportif d'un ministadium à proximité mais celui de Saint-Ouen a été aménagé sur un terrain privé ce qui en hypothèque la pérennité de l'usage.

Pendant de nombreuses années, l'école de Montreuil a été constituée de deux classes donnant sur la rue. Puis, une troisième classe a été ouverte dans un préfabriqué. En 2005, le bâtiment a été totalement reconfiguré : trois classes ont été aménagées dans la partie arrière et le préau a été transformé en espace périscolaire. En 2013, une salle des maîtres a complété l'ensemble. Aujourd'hui, l'école de Montreuil bénéficie d'un hall, de toilettes et d'un espace périscolaire modernes. La disposition des locaux y est rationnelle mais les salles de classe sont plus petites qu'à Saint-Ouen et les salles spécialisées moins nombreuses. La cantine est toujours là où elle était initialement. Enfin, si la commune ne dispose, en l'état, d'aucune salle disponible, elle possède une réserve foncière permettant un agrandissement.

L'école de Saint-Ouen résulte d'aménagements et d'agrandissements successifs d'un bâtiment qui abritait, dans le passé, une école -à une puis deux classes- ainsi que la mairie déplacée dans un nouveau bâtiment en 2000. Aussi, la disposition des locaux y est-elle moins rationnelle qu'à Montreuil. Mais les classes y sont plus grandes et l'espace disponible a permis d'aménager des salles spécialisées et des ateliers. Il n'y a pas sur place, de possibilité d'extension et un agrandissement de la cour a dû être réalisé de l'autre côté de la Ramberge. Une nouvelle cantine a été construite en 2005 en bordure de la Ramberge.

6. Crédits municipaux :

Montreuil : Fonctionnement (par élève) : 6000 € soit 78,94 € par élève

Equipement : 3900 € soit 51,31 € par élève (achat de TBI à Neuillé 1,5 et 1 à Montreuil)

Intervenant en musique : + ou - 3000 € / an

Sorties pédagogiques : en 2015/16 : 1500 € pour un voyage à Verdun.

Cette année : 250 € pour 2 jours en Normandie, plages du débarquement.

Coût total 3491,78 €

Saint-Ouen : Fonctionnement (par élève) : 48 € / élève

Equipement : suivant besoin

Sorties pédagogiques : 22 € / élève de CM aide au financement classe de découverte.

Un certain nombre d'éléments dont la participation de Montreuil à la scolarisation des élèves de la commune à Neuillé, manquent pour réaliser une analyse comparée des politiques de crédit des deux communes. Cependant, le groupe constate une forte disparité, tant dans les montants que dans les modalités d'attribution, des crédits d'enseignement, d'équipement ou de sorties pédagogiques.

7. Coopérative scolaire :

Montreuil : Affiliation OCCE, Banque Populaire/Crédit Mutuel.

Chaque classe gère sa coopérative.

Cotisation libre, à partir de 10 € en général.

Saint-Ouen : Affiliation OCCE, Banque Populaire depuis sept 2016. Pas de caisse de classe, tout est mutualisé.

Cotisations 2016-2017 :

1 enfant scolarisé : 12 €

2 enfants scolarisés : 20 €

3 enfants scolarisés : 24 €

+ bénéfice des actions + versements APE et mairie.

Les deux écoles possèdent une coopérative gérée par les enseignants sans participation financière des mairies. Les différences concernent le financement (libre et facultatif à Montreuil, basé sur une cotisation fixe et facultative à Saint-Ouen) et la gestion (globalisée à Saint-Ouen, décentralisée par classe à Montreuil).

III. Choix de l'ordre du jour de la troisième réunion :

Le groupe n'ayant pas, en deux heures, terminé l'état des lieux reporte l'examen des points 5,7, 8, 9 et 10 à une troisième réunion fixée au 17 mars, à 19h, à la mairie de Saint-Ouen.